



Comment imaginer commencer cette déclaration en souhaitant une bonne année aux personnels de l'Académie de Normandie alors que, comme les précédentes, l'année 2025 s'annonce marquée par de trop nombreuses suppressions de postes, par la poursuite de réformes contestées par l'ensemble de la communauté éducative et par une souffrance des personnels qui ne s'est jamais autant exprimée ?

Nous avons néanmoins quitté 2024 sans regret : il y a un mois de cela, le projet de budget du gouvernement Barnier annonçait une austérité radicale, essentiellement portée sur la Fonction publique, dont les mesures emblématiques autour du traitement des congés maladie avaient insulté tous les agents. Nous ne regretterons pas non plus les propos d'un ancien président de la République qui, quelques semaines avant de se voir définitivement condamné pour corruption et trafic d'influence, s'est permis, toute honte bue, d'insulter les professeurs des écoles dans l'exercice de leur métier. Lors de la journée du 5 décembre, les personnels de l'Éducation nationale ont répondu avec force aux appels à la mobilisation, exigeant respect et revalorisation de leurs rémunérations et de leurs métiers mais disant aussi leur fierté d'être fonctionnaires, d'être au service de l'intérêt général. Le mépris, ça suffit !

La censure du gouvernement Barnier a donc fait tomber ces mesures, en attendant le nouveau budget du gouvernement Bayrou. La ministre d'État Élisabeth Borne a déjà fait plusieurs annonces : annulation des 4000 suppressions d'emplois et créations de 2000 emplois d'AESH, abandon de plusieurs mesures du Choc des savoirs (DNB obligatoire pour passer en 2de, groupes en 4eme/3eme, l'extinction programmée des classes prépa 2de), qui vont dans le bon sens et sont le résultat de l'action syndicale (expressions, mobilisations, notamment la grève du 5 décembre). Elles sont des points d'appui pour aller plus loin : au regard de l'état du 2nd degré, il faut bien plus que des annulations de suppressions d'emplois. Le Choc des savoirs doit être complètement abandonné tant il représente un projet d'école passéiste et conservateur qui tourne le dos aux ambitions émancipatrices de l'École et malmène nos métiers.

Santé et conditions de travail

La FSU vous fait part de sa vive préoccupation quant à la souffrance des personnels normands. Les 9 suicides dans notre Académie survenus ces sept derniers mois sont une alerte que vous ne pouvez plus ignorer. Certains d'entre eux concernent notre département. Sans préjuger du lien avec le travail qu'ont chacun de ces événements dramatiques, la FSU demande depuis des mois que les informations soient *a minima* transparentes, que les éléments dont dispose l'administration soient transmis aux élus, que des enquêtes soient menées pour faire la lumière sur les circonstances, que des mesures soient prises pour empêcher et prévenir ces actes suicidaires.

EPS

Le 17 janvier s'est déroulé le conseil d'administration de l'UNSS dont notre nouvelle ministre Mme Borne est la présidente. Dans ses missions – et par extension les vôtres, Mme la DASEN – figure celle de développer notamment l'éducation sportive et le sport scolaire. La communication sur l'héritage des JOP a été portée tous les jours par le gouvernement, aujourd'hui la deuxième fédération française en nombre de licencié·es qu'est l'UNSS est au cœur d'un scandale suite à une mauvaise gestion de son équipe de direction. Depuis des mois le SNEP-FSU a alerté sur les dysfonctionnements, et pourtant, actuellement de nombreuses rencontres sont annulées pour les élèves, il est urgent de prendre toutes les mesures nécessaires à la direction nationale de l'UNSS et d'aider les directions départementales à fonctionner malgré les dérives nationales.

Dotation 2nd degré

Au jour où nous tenons cette instance, rappelons déjà que le décret et arrêté réinstallant les groupes de besoins en 6ème et 5ème ne sont pas parus. C'est donc toujours la décision du Conseil d'État qui annule l'arrêté du 15 mars qui fait foi, les textes réglementaires en vigueur devant s'appliquer pour préparer la rentrée 2025 dans les collèges n'imposent donc pas les groupes de besoins, stigmatisant socialement, inefficaces, désorganisant les collègues et finalement mis en application de façon très diverse.

La FSU vous alerte depuis des années sur la situation de l'École publique qui ne tient plus que par un fil : celui de la conscience professionnelle des personnels. Compter uniquement sur cet engagement pour que vive l'École publique serait d'un cynisme irresponsable. Dans notre département, 35 ETP sont supprimés à cette rentrée : ce sont bien encore des moyens qui disparaissent et une dégradation des conditions de travail des collègues en poste qui s'annonce. Par ailleurs, la dotation en IMP n'est pas donnée cette année, est-ce à penser qu'elles vont disparaître au nom de l'austérité budgétaire ?

La dotation est donc en baisse, intégralement assise sur la part qualitative : celle-ci chute de 85h, réparties en ponctionnant la dotation IPS de 28 % et l'indice d'éloignement de 42 %. La baisse est donc essentiellement portée par les collèges recevant les moins favorisés de nos collégiens, notamment aux collèges Guillaume de Normandie, Lottin de Laval et Mandela qui la subissent de plein fouet.

La chute des moyens est également sensible pour les SEGPA (-76 heures postes, mais +7,5 HSA !), sans compter que pour couronner le tout, les classes à double niveau se banalisent : 7 en 2024, mais 14 cette année ! Les conditions de travail pour les personnels et d'accueil des élèves s'annoncent donc fortement dégradées dans ce que les documents fournis nous indiquent.

Enfin, la situation à Pont L'Évêque et surtout Trouville sont alarmantes. La démographie du périmètre de recrutement est-elle la seule raison de la perte d'effectifs, notamment en sixième ?